

CN D

Formation à la médiation

Animer une médiation

Module #5

18 > 21.04.2023

Formation à la médiation 2022-2023

Le CN D propose des formations ouvertes à tous les professionnels engagés dans des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) et de médiation. Les formations articulent apports théoriques et pratiques, analyses et expérimentations pour permettre aux stagiaires de construire des parcours d'EAC et des projets de médiation, faire vivre des expériences de spectateur, partager pratiques et histoires de danse, découvrir et inventer des outils de médiation, et accompagner ainsi tous les publics. Les six modules se complètent et apportent un socle de compétences nécessaires au déploiement d'actions de médiation. Ils peuvent être abordés successivement ou séparément.

Formation en six modules

Module #1 / 18 > 21.10.2022

Accompagner une expérience de spectateur

Module #2 / 15 > 18.11.2022

Publics singuliers, médiations situées

Module #3 / 17 > 20.01.2023

Histoires mêlées

Module #4 / 7 > 10.03.2023

Construire un parcours

Module #5 / 18 > 21.04.2023

Animer une médiation

Module #6 / 4 > 7.07.2023

Outils pour la médiation

Public

Artistes, enseignants, médiateurs culturels au sein d'une collectivité, une association ou une structure culturelle, chargés des relations avec les publics, acteurs du champ social, sanitaire ou judiciaire, porteurs de projets impliqués dans l'éducation artistique et culturelle.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à contacter Karen Pannier-Millot (cf. contact) afin d'étudier les modalités de participation adaptées.

Pas de prérequis.

Effectif : 20 stagiaires maximum

Lieu de la formation

Centre national de la danse 1 rue Victor Hugo 93507 Pantin

Le bâtiment est accessible aux personnes à mobilité réduite

Coût pédagogique (par module)

€ 480 (prise en charge)

€ 150 (pour les professionnels ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge)

Possibilité de prise en charge, dans le cadre de la formation professionnelle continue, par votre employeur ou sur des fonds publics ou mutualisés (opérateurs de compétence, Pôle emploi, Transitions pro, régions par exemple), en application du livre III de la sixième partie du Code du Travail. Une convention de formation professionnelle continue sera établie entre le CN D et le partenaire financier.

Modalités d'inscription

Télécharger le bulletin d'inscription et le retourner accompagné d'un CV au plus tard 15 jours avant chaque début de formation à karen.millot@cnd.fr.

Pour une prise en charge, veuillez prévoir un délai plus long et vous adresser au contact administratif pour vous aider à établir votre dossier de demande (AFDAS, Pôle emploi, Adami...).

Les dossiers sont étudiés par ordre d'arrivée et selon la cohérence du parcours dans le cas où il y a des prérequis. Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Modalités d'évaluation

Un principe d'évaluation continue est mis en œuvre tout au long de la formation. En fin de formation, un bilan collectif est effectué avec les stagiaires permettant l'auto-évaluation par chaque stagiaire sur le développement de ses compétences et l'analyse des acquis collectifs et individuels.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

Un questionnaire de satisfaction est envoyé aux stagiaires après le stage.

Contacts et informations

Karen Millot

Chargée de coordination

+33 (0)1 41 83 98 78

karen.millot@cnd.fr

Module #5

Animer une médiation

18 > 21.04.2023

10:00 > 17:00

Partager une pratique chorégraphique, débattre sur une œuvre, raconter des histoires de danse impliquent des dispositifs qui s'inventent et se réinventent en fonction du contexte spécifique à chaque situation, selon les personnes présentes, le temps imparti et le lieu. Intervenir avec des publics requiert de savoir s'adapter, de prendre des chemins de traverse, d'attraper ce qui est « là » pour en faire quelque chose. Au cours de cette formation, le groupe interrogera le présent d'une médiation et les ajustements qu'il implique tout en questionnant les manières de transmettre la danse.

Objectifs

- Acquérir des repères sur la transmission de la danse, l'éducation et l'apprentissage ;
- Clarifier sa posture en situation de médiation ;
- Savoir inventer et construire un atelier de pratique et/ou de médiation de la danse adapté aux spécificités des publics, territoires et cadres rencontrés.

Durée de la formation

Durée totale : 24 heures

Dates et horaires : du mardi 18 au vendredi 21 avril

Tous les jours de 10:00 à 13:00 et de 14:00 à 17:00.

Programme

Les quatre journées comprendront des temps d'apports théoriques, de pratique, de mise en jeu, d'analyse et de réflexion.

Jour #1 – Présenter

Inventer une pratique – Christine Bombal, danseuse et Fanny Delmas, responsable du pôle EAC au CN D

Jour #2 – Transmettre la danse

Transmettre la danse : quels langages ? Quelles pratiques ? – par Joëlle Vellet, enseignante-chercheuse

Inventer une pratique et la partager – par Christine Bombal et Fanny Delmas

Jour #3 – S'adapter

S'adapter aux contextes – par Maryann Perrone, conseillère pédagogique au CN D

Inventer une pratique et la partager – par Christine Bombal et Fanny Delmas

Jour #4 – Éduquer / Ajuster

Quels enjeux éducatifs aujourd'hui ? Quelles spécificités de l'EAC en danse ? – par Sylvain Fabre, enseignant-chercheur

Inventer une pratique et la partager – par Christine Bombal et Fanny Delmas

Intervenants

Christine Bombal

Christine Bombal multiplie les expériences et les points de vue. Elle envisage sa carrière professionnelle comme un long et patient tissage. Danseuse, interprète, administratrice, intervenante. Elle glisse d'une esthétique à l'autre : Philippe Decouflé, Olivia Grandville, Daniel Larrieu, Gilles Jobin, Christian Rizzo, Enora Rivière, Marco Berrettini, Fanny de Chaillé. Elle répond à l'invitation du service éducatif et des publics du Cndc-Angers (directrice Emmanuelle Huynh) à élaborer des projets d'éducation artistique et culturelle en milieu scolaire. Elle se déplace et devient l'administratrice de Grand Magasin (Pascale Murtin et François Hiffler) de 2010 à 2018, retrouve Astrakan/ collection Daniel Larrieu pour les saisons 2018/2020. Après un remplacement au CND au poste de responsable du pôle EAC, elle intègre le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris en tant que chargée de coordination des études de 2nd cycle.

Fanny Delmas

Fanny Delmas est responsable du pôle Éducation artistique et culturelle au CN D. Tout au long de son parcours universitaire en arts du spectacle et en sciences de l'éducation, elle s'est interrogée sur la réception des œuvres et les modes de transmission de l'art. Elle a été responsable de la médiation et de la formation au Centre chorégraphique national de Montpellier puis conseillère danse à Arcadi Île-de-France et formatrice indépendante avant d'intégrer le CN D en 2016.

Sylvain Fabre

Sylvain Fabre est Maître de conférences à l'INSPE de l'académie de Créteil (UPEC). De formation philosophique, il étudie les pratiques et les dispositifs d'éducation artistique et culturelle à l'école et hors de l'école en tant que leviers pour une émancipation des individus. Appartenant au laboratoire CIRCEFT - ESCOL, il est particulièrement attentif aux processus de formation ou de renforcement des inégalités culturelles, sociales et scolaires. En mobilisant sociologie, psychologie et didactique, il interroge l'activité conjointe des élèves et des formateurs : le sens que donnent les élèves aux projets, les significations qui se construisent au fil du temps, les interactions et leurs modalités de régulation. L'attention au détail des situations dialogue ainsi chez lui avec l'affirmation des valeurs éducatives que porte l'EAC.

Maryann Perrone

Maryann Perrone travaille dans le domaine de la danse et des arts interdisciplinaires depuis trente-cinq ans, en France, en Angleterre et aux États-Unis, où elle a créé de nombreux projets artistiques et interculturels en milieux scolaire et autres. Elle est titulaire du diplôme d'État et du Certificat d'aptitude en danse contemporaine, ainsi que d'un Master 2 en anthropologie de la danse. Elle occupe actuellement le poste de conseillère pédagogique au Centre national de la danse à Lyon.

Joëlle Vellet

Joëlle Vellet est chercheuse au Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature (CTEL) et des arts vivants de l'université Côte d'Azur, à Nice. Elle a été maîtresse de conférences en danse au département des Arts de cette même université jusqu'en 2020. Ses recherches se situent au croisement de l'esthétique et de l'anthropologie de la danse (une anthropologie poétique), étudiant plus spécifiquement la danse en fabrique à partir de l'analyse des situations de transmission, utilisant aussi les outils de l'analyse de l'activité. Elle étudie les dynamiques de transmission et de circulation des savoirs dans l'activité fine des différents passeurs de la danse. Membre co-fondatrice de l'association des chercheurs en danse (aCD), elle en assure actuellement la présidence.

Bulletin d'inscription

Formation à la médiation

Animer une médiation
Module #5 – 18 > 21.04.2023

Nom :
Prénom :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :

Adresse : _____

Ville :
Code postal :
Mail :
Téléphone :
Numéro de sécurité sociale :
Nom et téléphone de la personne
à prévenir en cas d'urgence :

Motivation

Merci d'expliciter en quelques lignes votre motivation à participer à cette formation :

Situation professionnelle actuelle

Danseur / artiste chorégraphique
Chorégraphe
Professeur de danse
Médiateur / relations avec les publics
Chargé de mission EAC
Autre (préciser)

Pièces à joindre

– Votre CV, si vous ne l’avez pas déjà communiqué pour la saison

Pièces complémentaires à joindre dans le cadre d’une demande de prise en charge

Salarié

- Autorisation d’absence de votre responsable hiérarchique
- Accord de prise en charge du coût pédagogique

Demandeur d’emploi

- Accord de prise en charge du coût pédagogique par l’Afdas ou par Pôle Emploi
- Justificatif d’inscription à Pôle Emploi
- Notification de rémunération (ou non) de Pôle Emploi

Profession libérale

- Accord de prise en charge du coût pédagogique de votre organisme collecteur

Déclare sur l’honneur être apte à la pratique de la danse

Retourner le bulletin d’inscription et un curriculum vitæ à karen.millot@cnd.fr avant le 4.04.2023 si vous faites une demande de prise en charge.

Votre inscription sera définitive après validation de votre dossier et réception de votre règlement.

Fait à :

Le :

Signature :

Cadre réservé au CN D
Réception :